

ASM - Section Randonneurs

Compte-rendu de l'AG du 24 juin 2021

Activité de la saison 2020 – 2021 (depuis septembre)

- Faits marquants :
 - Légère baisse du nombre d'adhérents, pas surprenante dans le contexte actuel
 - Formation de bénévoles : on n'a pas pu faire tout ce qui était prévu
 - Saison interrompue par la crise sanitaire dès fin octobre

- Effectif :
 - 101 adhérents (115 en 2020)
 - ➔ 89 anciens et 12 nouveaux
 - ➔ 58 randonneurs (en baisse) et 89 marcheurs (stable), 47 personnes faisant les 2 activités (en hausse)
 - ➔ Un tiers seulement des personnes passées au Forum en septembre 2020 se sont inscrites (6/20 ➔ En baisse)
 - ➔ En Marche Nordique on a atteint la limite fixée à 50 inscrits les lundis et samedis

- Activité de septembre 2020 à début juin 2021 :
 - Formations :
 - ➔ Premiers Secours (PSC1) : 2 personnes
 - ➔ Animateur Marche Nordique : 2 personnes ; il y a maintenant 8 animateurs
 - ➔ Toutes les formations prévues cette saison n'ont pas pu avoir lieu (on avait un budget de 1700€). Effort de formation à poursuivre la prochaine saison, en particulier pour la randonnée
 - Saison interrompue fin octobre
 - ➔ Les statistiques habituelles n'ont pas de sens cette année.
 - ➔ Par prudence, le bureau a décidé début mai de ne pas reprendre les activités de mi-mai à fin juin
 - ➔ Remboursement de la cotisation 2020-2021 (15€) sous forme d'avoir pour la saison prochaine :
 - Les adhérents 20-21 pourront se réinscrire gratuitement en 21-22.
 - Les adhérents 20-21 qui ne se réinscriront pas pourront demander un remboursement par virement uniquement en envoyant un RIB à Marie-Christine (marie10339@orange.fr) avant fin août 2021.

- Points divers :
 - Rappel de la décision prise lors de notre dernière AG : A partir de 2021, le départ des randonnées en avril et octobre sera à 9h au lieu de 8h30.
 - Environ 25 nouveaux circuits préparés, surtout des courts, cet hiver
 - Rappel sécurité : Prudence quand on marche sur la route. Veiller aussi à partager les chemins avec les autres usagers.

ASM - Section Randonneurs

Finance

- Nous avons fini la saison 2019/2020 avec solde de 2828.77€
- Les recettes de la saison 2020/2021 = 2595 €
 - o Les cotisations pour la saison 2020/2021 se sont élevées à 1410€
 - o Nous avons reçu plusieurs subventions :
 - ➔ 380€ de FFCO
 - ➔ 805€ du département
 - o Ce qui nous a fait solde créditeur de 5423,77€
- Les dépenses de la saison 2020/2021 = 816,89€
 - o Les formations de Fabrice et Jean-Louis à la marche nordique 360€
 - o Les frais de déplacement en lien avec la formation 55€
 - o La participation à FFCO 50,44€
 - o L'assurance MAÏF 261,90€
 - o La cotisation à l'ASM 44,55€
- Nous finissons la saison 2020/2021 avec un solde créditeur de 4606,88€ avant prise en compte des toutes dernières dépenses (formation PSC1 et frais divers)
- De plus il est prévu de poursuivre la formation des bénévoles pour la randonnée et la marche nordique nous avons donc prévu de reporter 1200€ en vue de ces besoins en formation
- Valorisation du bénévolat dans la comptabilité de l'association demandée par l'ASM. Exercice fait pour la saison 2019-2020 : 630 heures soit 70 heures par mois (saison raccourcie). Exercice pas fait cette saison.

Perspectives pour la saison 2021 - 2022

- Le forum des Associations aura lieu le SAMEDI 4 septembre au parc des Célestins de 10h à 18h :
 - o Comme les années précédentes, nous aurons besoin de volontaires pour tenir le stand des randonneurs pendant 1 ou 2 heures. Dans chaque créneau horaire, il faut 2 personnes ; l'une pouvant renseigner sur la rando pédestre et l'autre sur la Marche Nordique Loisir. Si vous êtes disponibles, contactez Jean-Luc. Sont déjà volontaires : Claire, Claude, Colette, Evelyne, Laurence, Sylvie, Thierry (midi), Marie-Christine (après-midi)
- La reprise de nos activités est prévue en septembre. Les plannings de randonnée et MN seront diffusés fin août.
- Marche Nordique Loisir
 - o Continuer à limiter la taille des groupes pour accueillir correctement les marcheurs avec l'encadrement disponible : Prévoir 50 inscrits par séance pour avoir statistiquement environ 25 participants.

ASM - Section Randonneurs

- Randonnée de 10 km le mardi :
 - Martine et Yvonne animeront ces randonnées. Merci à elles !
 - En fin de saison 2021-2022, il faudra s'interroger sur ces randonnées si on n'arrive pas à attirer de nouveaux randonneurs (un autre jour, le matin, plusieurs dans le mois ?).

- Inscriptions pour la saison 2021 – 2022 :
 - Il y aura toujours une fiche d'inscription à remplir
 - Nouvelle inscription :
 - La cotisation reste à 15 euros
 - Le certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire (avec mention de « non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et/ou de la Marche Nordique »)
 - Réinscription :
 - Réinscription gratuite cette année.
 - Le certificat médical est à renouveler uniquement tous les 3 ans → un mail sera envoyé aux personnes concernées cette année.
 - Quand le dernier certificat a moins de 3 ans un questionnaire de santé est à remplir par chaque randonneur. Si toutes les réponses sont « Non », inutile de fournir un certificat médical. Dans le cas contraire, le certificat de moins de 3 mois reste obligatoire.
 - Le dossier complet de réinscription (fiche + cotisation + certificat médical ou questionnaire de santé) sera à fournir pour fin août au plus tard
 - Un mail sera envoyé à tous les adhérents dès fin juin
 - Pour la MN, priorité aux réinscriptions avant le forum; après le forum réinscriptions dans la limite des places disponibles

- Covid : Nous respecterons toutes les obligations ou les recommandations émises par les autorités.

- Formations :
 - Il est indispensable de continuer à former d'autres animateurs bénévoles pour améliorer la qualité de notre accueil et pour pérenniser l'activité de la section. La formation Premiers Secours vient en complément des formations techniques.
 - Candidats : Sylvie G (MN samedi et rando) ; Claire (Rando) ; Hervé (Rando) ; Yvonne (Rando) ; Martine (Rando)
 - Une bonne partie du budget 2021-2022 sera consacré aux formations.

ASM - Section Randonneurs

Votes

- Les rapports d'activité et financier sont approuvés à la majorité
- Les membres du bureau sont élus à l'unanimité : Claire (Secrétaire), Marie-Christine (Trésorière), Isabelle, Sylvie, Dominique, Christophe, Jean-Luc (Président)
- Représentants de la section au CA de l'ASM : Isabelle, Marie-Christine, Christophe et Jean-Luc

Intervention d'Omer

- Il existe une subvention spéciale pour le « retour au jeu » (reprise des activités en septembre). Dossier et demande à adresser par la section à l'ASM.
- La sécurité des activités est un point très important